

5th International Conference on Business Economics, Marketing & Management
Research

BEMM – 2017

18-20 November 2017, Sousse - Tunisia

Projet de communication

« Le secteur industriel algérien entre choix délibéré, contrainte et hésitation : une
analyse à par cycles économiques »

Présenté par : Mohammed Bouhaba

Maître de conférences (HDR) à L'Ecole Nationale Supérieure de Statistique
d'Economie Appliquée. (ENSSEA), Koléa.

Adresse électronique : mbouhaba@hotmail.com

Tel mobile : + 213 7 71 81 08 52

Fixe : +213 23 23 81 56

Le secteur industriel algérien entre choix délibéré, contraintes et hésitations : une analyse par cycles économiques.

Mohammed.Bouhaba*

Résumé

L'expérience algérienne en matière de développement pendant une cinquantaine d'années est riche en enseignements qui n'ont pas toujours servi d'éclairage aux décideurs des politiques économiques. Nous assistons à des périodes de croissance accélérées du secteur industriel avec de très forts taux d'investissement qui sont ralenties par des crises financières (chutes des recettes des hydrocarbures) sous la contrainte de l'endettement extérieure (cycle1). Des restructurations d'entreprises publiques sont mises en œuvre sans profondeur structurelle. Il s'agit de choix politiques délibérés en toute autonomie ou en réaction à une conjoncture économique défavorable. Mais la lourde contrainte extérieure du à une crise financière durable et à un surendettement a eu raison des efforts consentis pour l'éviter et des hésitations pour la retarder. Le PAS est mis en œuvre et une nouvelle restructuration industrielle plus radicale, un processus de privatisation, et une libéralisation de l'économie nationale sont imposés. Les équilibres macroéconomiques sont rétablis à la faveur de l'amélioration des recettes extérieures (fin du cycle 2). Une nouvelle ère s'annonce caractérisée par une aisance financière sans précédent (cycle 3). La politique d'austérité et la rigueur budgétaire sont abandonnées. L'économie nationale renoue avec la croissance par les dépenses budgétaires en faveur du développement de l'agriculture, l'hydraulique et les infrastructures économiques et sociales considérées prioritaires. Le désengagement de l'Etat de la sphère économique, la faiblesse des performances du secteur public et l'ouverture de l'économie au marché extérieur ont entraîné une régression du secteur industriel qui a perdu sa position dominante. La fin de ce cycle arrive en 2014 avec une nouvelle crise financière. La politique d'austérité est réactivée, les importations sont contingentées et une nouvelle restructuration industrielle est annoncée. Les expériences se répètent et les leçons se sont pas tirées. L'économie rentière est toujours de mise.

Mots clé : Cycles économiques –croissance – contrainte - politique publique - restructuration

*Maître de conférence à l'ENSSEA. Kolea (Algérie)

Introduction

Nous considérons que le cycle économique dans le cas de l'Algérie peut être délimité dans le temps en fonction des crises financières occasionnées par les chutes brutales et durables des recettes extérieures, principales sources de financement d'investissement du pays. Chaque crise financière est accompagnée par une période de récession. La croissance est ralentie et le comportement des pouvoirs publics est modifié par la mise en œuvre d'une politique d'austérité (réduction des importations et de la consommation, rigueur budgétaire) et une restructuration du secteur public industriel. Cette situation se répète après chaque crise sous la contrainte intérieure (déséquilibre structurel interne) et/ou (surendettement). Les politiques publiques à l'entame d'une crise sont soit matérialisées par des réformes internes sans remise en cause fondamentale du système économique (réformes endogènes), soit imposées de l'extérieur (FMI/PAS) de manière radicale avec des coûts sociaux considérables. Le cycle économique se termine par une amélioration des équilibres macroéconomiques et des termes de l'échange. C'est la période de relance de la croissance basée sur les dépenses du budget de l'Etat provoquées par une aisance financière. La politique d'austérité est abandonnée les mécanismes du marché sont actionnés, l'économie est plus ouverte, les prix sont libres et les programmes d'investissement sont relancés avec des enveloppes budgétaires plus conséquentes.

L'analyse factuelle nous permet d'observer des attitudes des pouvoirs publics fortement influencées par la conjoncture économique. En général, lorsque la contrainte extérieure s'installe durablement des réformes sont instituées. Dès que cette contrainte commence à se desserrer progressivement, on assiste à des hésitations. Lorsque les termes de l'échange deviennent favorables et que la contrainte extérieure disparaît, les réformes entreprises sont gelées ou remise en cause. Il s'agit d'un comportement typique d'un Etat rentier.

Le secteur industriel public subit-il les soubresauts de ces cycles économiques avec des performances variables ? Peut-on parler de désindustrialisation en période de récession ? Certains auteurs pensent que le secteur industriel public enregistre de mauvaises performances même en période de croissance. Pour les uns, la faiblesse de la productivité des facteurs et la mauvaise allocation des ressources sont à l'origine de cette situation. Pour d'autres, des facteurs institutionnels déterminent la faiblesse des performances des entreprises publiques industrielles. La désindustrialisation leur paraît évidente à partir du deuxième cycle économique. Elle est mesurée par la baisse relative de la part de l'industrie dans le PIB. Ces hypothèses peuvent-elles être confirmées, infirmées ou nuancées ? Cette interrogation oriente notre réflexion et nous conduit à adopter une démarche dont l'enjeu se trouve dans la pertinence des choix des critères d'évaluation de la performance d'un secteur industriel de plusieurs branches économiques agrégées et de l'analyse approfondie du contexte économique et socio-politique dans lequel s'inscrit le cycle économique que nous avons délimité dans le temps. Elle va également nous permettre de donner un sens conceptuel à la notion de désindustrialisation et de lui trouver une vérification empirique acceptable.

Compte tenu de l'expérience algérienne, nous avons retenu trois cycles économiques d'une quinzaine d'années en moyenne. Le cycle 1 se rapporte à la période de l'économie planifiée dans un système socio politique apparenté à un socialisme spécifique défini par différenciation ou par opposition au socialisme scientifique marxien (période 1967/1985). La fin de ce cycle coïncide avec la crise financière de 1986. La récession qui s'en suit couvre la période du cycle 2 (1986/1999) qui se termine avec le PAS. Le cycle 3 concerne la période d'aisance financière des années 2000. La nouvelle crise financière de 2014 clôture ce cycle et augure d'une nouvelle étape marquée par la réapparition de la politique d'austérité et la protection de l'économie par le contingentement des importations.

1. Les années glorieuses de l'industrie algérienne, cycle : période 1967/1985

Cette période couvre les trois premiers plans de la stratégie algérienne de développement (1 plan triennale et 2 plans quadriennaux), prolongée de deux années (1978 et 1979) destinées à la réalisation des projets en cours et un plan quinquennal (1980/1985). Elle se caractérise par une forte croissance soutenue par un taux d'accumulation exceptionnel qui implique une politique d'austérité comprimant le niveau de la consommation et entretenant des pénuries à répétition insupportables par les populations souvent démunies. La construction des fondements d'un Etat fort et la mise en place de nouvelles institutions conformes aux orientations du régime socio-politique ont précédé le lancement des plans de développement. L'industrialisation est une option prioritaire.

1.1 Un processus d'industrialisation inachevé et couteux

. L'effort d'investissement au cours de cette période est consacré principalement à l'industrie et plus particulièrement aux industries dites de base situées en amont des filières industrielles (ISMMEE, énergie, matériaux de construction) et aux hydrocarbures destinées à financer ces industries considérées industrialisantes par leurs effets d'entraînement. A terme, la mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre un élargissement du marché intérieure (noircissement de la matrice des échanges inter industriels), une intégration agriculture-industrie et progressivement un plein emploi de la main. Les pouvoirs publics comptent sur un transfert de technologie progressivement maîtrisable avec l'adoption des formules de projets « produits en main et clés en main ». Le commerce extérieur est sous monopole d'Etat et les importations sont contingentées. Les objectifs sont orientés vers une croissance autocentrée régulée par une planification centralisée dans un marché intérieur administré. Ils concernent exclusivement le secteur public. Toutes ces options relèvent d'un choix politique délibéré. L'Etat joue le rôle de puissance publique et d'entrepreneur général.

Les instances dirigeantes représentant les pouvoirs publics sont le conseil de la révolution et le couple présidence/gouvernement légiférant par ordonnance. Le FLN parti unique et ses structures satellites fortement présents au sein des populations assurent la transmission idéologique du pouvoir central. Le contexte socio-politique de ce premier cycle économique est imprégné d'un socialisme à l'algérienne appelé « socialisme spécifique » par différenciation ou opposition au socialisme scientifique marxiste-léniniste. Ce projet de société est élargi aux entreprises publique appelées « entreprise socialistes » animées par la GSE (gestion socialiste

des entreprises). De ce fait ces entreprises se retrouvent emmenées à assurer en plus de leurs activités principales (investissements, production) plusieurs autres fonctions qui sont du domaine des pouvoirs publics : formation, transport de personnels, cantines, médecine, sports, logements... La GSE a pour vocation essentielle d'éviter les conflits entre travailleurs et direction moyennant un salaire politique n'ayant aucune relation avec la productivité du travail.

Dans ce contexte, comment évaluer les performances du secteur industriel en pleine croissance. La performance est de nature normative. Les critères de son évaluation sont multiples et peuvent être différenciés selon les différentes approches par degré d'agrégation : microéconomiques, sectorielles, ou macroéconomiques et par approches politiques. La nature du contexte socio-politique nous amène à privilégier une approche politique de la performance en fonction des objectifs recherchés dans une économie planifiée ou le marché n'est pas déterminant. Ces objectifs sont pour l'essentiel : La maximisation de l'investissement de la croissance du secteur industriel et de l'emploi.

1.1.1 Investissements, croissance et emploi :

La priorité au secteur industriel est nettement apparente à travers la structure des investissements réalisés durant la période. Les réalisations effectives sont largement supérieures aux prévisions dans l'industrie. Leur part relative est croissante passant de 53.6% à plus de 61%. Il y a lieu de préciser que près de la moitié de ces investissements est consacrée au développement des hydrocarbures, principale source de financement.

Tableau 1: Structure des investissements (prévisions et réalisation en %)

Secteurs	1967/69		1970/73		1974/77		1978
	Prévu	Réalisé	prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Réalisé
Agriculture	16.9	20.6	14.9	12.0	13.2	7.3	7.9
Industrie	48.7	53.6	44.7	57.4	43.6	60.7	61.7
Equipements collectifs	13.7	18.8	26.7	18.5	25.9	17.4	20.2

Source : Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire

1.1.2 La croissance du secteur industriel

La production n'a pas suivi le rythme de croissance de l'accumulation. Les objectifs d'investissement avaient la priorité sur ceux de la production. Ces observations sont confirmées par la banque mondiale(1) qui précise que le coefficient marginal du capital calculé avec une période de différé de 3 ans pour les industries manufacturières était de 2,47 entre 1970/73. Il augmente considérablement à 7,66 au cours de la période 1973/77 traduisant l'importance des investissements du premier plan et des difficultés rencontrées pour augmenter la production. Il est de 4.5 pour l'ensemble des secteurs hors hydrocarbures. Le coefficient diminue entre 1977/80 malgré l'augmentation du volume d'investissement du deuxième plan quadriennal, ce qui laisse entrevoir une amélioration de la croissance de la valeur ajoutée due à la maturation progressive des projets industriels. Cette tendance apparait dans le tableau 2.

La valeur ajoutée en termes réels croît régulièrement, avec une forte accélération à partir de 1979.

Tableau 2: Industrie hors hydrocarbures, emploi (en milliers), Valeur ajoutée

(en 10⁶ DA à prix constant de 1978)

Année	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Valeur ajoutée	4283	4792	5493	6424	6461		8367	8886
Emploi salarié	101	124,8	134,5	145	155,7		179,7	197,8
Productivité du travail	42,4	38,4	40,8	44,3	41,5		46,6	44,9

Année	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1980/67
Valeur ajoutée	9473	10519	11016	12187	15369	17120	
Emploi salarié	225,3	251	272,1	286,3	339,4	378,2	
Productivité du travail	42,0	41,9	40,5	42,6	45,3	45,3	

Source : Calcul effectués à partir des données du Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, publiés par la banque mondial, rapport N°3668-AL. Juin 1982.

L'évolution de l'emploi suit à peu près le même rythme que celui la valeur ajoutée. Par contre la productivité apparente du travail affiche une sensible stagnation. La part relative de l'emploi dans le secteur industriel hors hydrocarbures en progression constante est passé de 6% en 1969 à près de 11% de l'emploi total. La croissance des deux paramètres croit lentement dans un premier temps, puis entament une évolution plus rapide à partir de 1974. L'industrie hors hydrocarbure et la PIB évoluent à peu près au même rythme jusqu'en 1973, à la fin du premier plan quadriennal. A partir du deuxième plan quadriennal la tendance s'inverse au profit de la PIB, La part de l'industrie dans la PIB représente entre 16% et 18,5% entre 1967 et 1973, Elle chute à près de 10% en 1974 et se stabilise entre 11% et 12% jusqu'en 1980. Cette s'explique par La place des hydrocarbures dans la PIB qui ont connu un taux de croissance multipliée par trois. Le processus d'industrialisation est donc bien enclenché, mais à quel prix.

1.1.3 Coûts des investissements et système productif

La fuite en avant dans la fonction d'investissement sans commune mesure avec les capacités de réalisation, la faiblesse des infrastructures et le niveau d'organisation de l'économie nationale a engendrée des surcoûts considérables. Ils sont dus principalement aux retards enregistrés durant la réalisation des projets d'investissement à cause de la complexité de ces projets de grande taille, fortement intégrés et à haut niveau technologique. Ils sont amplifiés par les lourdeurs des procédures administratives : individualisation des autorisations de programmes d'investissement, procédures de financement et d'importation d'équipements. Ces retards générateurs de surcoûts sont évalués entre deux années à trois années (Gouméziane). La valeur initiale des projets est multipliée par deux. Il arrive souvent qu'une entreprise commence à rembourser ces crédits d'investissement avant la mise en service du complexe industriel. D'autres coûts liés à l'environnement infrastructurel viennent s'ajouter aux différentes charges supportées par l'entreprise : centres médico-sociaux, cantines, coopératives de consommation, activités sportives et culturelles, transport de personnels, logements, mis en place par la GSE instituée en 1973.

Les investissements sont financés par des crédits bancaires et une dette extérieure qui atteint 17 milliards de DA, alors que les entreprises ne disposent pas de fonds propres. Les frais financiers exorbitants pèsent lourdement sur les charges occasionnant des découverts répétitifs et des déficits structurels. Le système des prix administrés est fixé par l'Etat en deçà des coûts de production au bénéfice de l'ensemble du système productif permettant de développer un large marché intérieur nécessaire à l'expansion industrielle. Sur le plan de l'emploi l'entreprise supporte une masse salariale couvrant un sur effectifs dans tout le système productif avec une mauvaise répartition des emplois (52% des effectifs employés dans des fonctions administratives). L'intervention de l'Etat apparait au moment de l'asphyxie financière des entreprises par une restructuration financière en épongeant leurs dettes par le trésor public. Le déficit des entreprises durant la période 1970/1978 atteint 179 milliards de DA soit deux fois le PIB (Bouzidi 2009). Cette logique exclut toute possibilité de calcul économique fiable. Elle relève de la conception du modèle algérien de développement qui est le résultat d'un choix politique délibéré et du fonctionnement de l'économie nationale. Dans ce contexte l'entreprise socialiste qui semble être un démembrement de l'Etat n'est pas responsable de ses performances car les retombées sont attendues au niveau macroéconomique à long terme.

1.2 Crise du processus d'accumulation et réorientation de la politique économique

La nouvelle équipe dirigeante après avoir fait le bilan des années 1970 oriente complètement la stratégie de développement. Devant la faiblesse des capacités de réalisation des investissements, des coûts de l'industrialisation et de l'importance du volume de la dette extérieure, les pouvoirs publics stoppent le processus d'accumulation dans les industries de base et s'engagent dans une réforme du système productif. Les années hors plan 1978/79 sont principalement consacrées à la réalisation des projets industriels en cours. Le programme de valorisation des hydrocarbures « valhyd » lancé durant les années 1970 pour financer les investissements industriels considérés trop risqué est arrêté. C'est donc la fin du modèle des « industries industrialisantes » perçu comme un échec.

Cette industrialisation inachevée se traduit par l'existence d'un système productif composés de grands complexes intégrés orientés vers un marché intérieur moins vaste que prévu puisque les autres projets qui devaient compléter le processus sont abandonnés. Le programme « valhyd » qui dans son ensemble est certes risqué pour les générations futures, mais une de ses composantes aurait pu être épargnée. Il s'agit de la pétrochimie et plus particulièrement de la filière raffinage dont la production ne couvre pas les besoins en carburants et en huiles industrielles en partie importés jusqu'à aujourd'hui.

Les nouvelles orientations contenues dans le premier plan quinquennal concernent principalement la réduction du taux d'accumulation afin de soulager une population éprouvée par une longue période d'austérité. Cette décision est justifiée par l'argument selon lequel « le citoyen n'adhère plus à la politique de sacrifice systématique des aspirations sociales au bénéfice d'une accumulation primitive. Cette accumulation ne s'explique plus à l'avenir qu'en relation avec sa capacité à fournir les réponses concrètes aux besoins sociaux fondamentaux » (rapport plan quinquennal 1980). Le processus d'industrialisation est ralenti et les objectifs sont en faveur des secteurs retardataires tels que l'agriculture, l'hydraulique, le transport et les

infrastructures économiques et sociales. Au niveau de la structure des investissements prévisionnels le secteur industriel demeure toujours en bonne position avec près de 23% des dépenses autorisées, 16% pour les hydrocarbures 12% pour l'agriculture et l'hydraulique, 5% pour les capacités de réalisation et 3% pour les transports. L'ordre des priorités est donc renversé en faveur des infrastructures économiques et sociales qui bénéficient du reste soit 41% des investissements. Une nouvelle phase de développement est nait avec une volonté politique de recherche d'équilibre entre les différents secteurs. Les investissements dans le secteur industriel sont essentiellement consacrés à l'achèvement des projets en cours, à la valorisation du potentiel existant, à la production de biens de consommation (biens alimentaires, textiles confection, produits chimiques d'entretien, produits pharmaceutiques) et de biens nécessaires au développement des secteurs prioritaires (agriculture, hydraulique, infrastructure économiques et sociales). Ces objectifs sont accompagnés d'une première restructuration des entreprises publiques.

1.2.1 La restructuration organique et financière des entreprises

Sur le plan organisationnel une restructuration organique et financière du système productif est mise en œuvre. Sa nécessité est ressentie bien avant le lancement du plan quinquennal. Elle est motivée par les surcoûts apparents supposés dus à la traile des entreprises, leur haut niveau d'endettement, la faiblesse de leur niveau de production et à leur mode de gestion.

Sur le plan technique il s'agit d'une restructuration de type horizontal : séparation des principales fonctions de l'entreprise : production, commercialisation, développement. Les sociétés nationales étaient fortement intégrées et couvraient pour chacune d'entre elles tout une branche. La restructuration des entreprises va donc supprimer les sociétés de branche et créer de nouvelles entreprises de taille réduite, décentralisées en vue de promouvoir les économies régionales et locales en délocalisant les sièges sociaux dans les différentes régions du pays. La restructuration s'est traduite par un nouveau découpage qui a abouti à un nombre d'entreprises multiplié par cinq. Il y a lieu de préciser que la restructuration organique ne concerne que l'aspect organisationnel visant surtout le mode de gestion. C'est la taille des entreprises qui a été réduite en non celle des unités de production. Cette restructuration « s'est contentée d'une simple déconcentration spatiale, sans décentralisation de la décision économiques, et d'une spécialisation des entreprises et non des unités, par filière de production : la logique de branche donc l'intégration demeure toujours et les mêmes unités continuent à fabriquer les mêmes produits » (S.Marouf 2009).

Tableau 3 : Répartition des entreprises suivant leur taille

Avant restructuration (1979)			Après restructuration organique (1985)		
Nombre de Salariés	Nombre d'entreprises	Pourcentage	Nombre de Salariés	Nombre d'entreprises	Pourcentage
3000 à 5000	2	11	-500	163	35
5001 à 10 000	4	22	500 -1000	62	13
10001 à 15000	4	22	1001-2000	86	19
15001 à 35000	7	39	+ de 2000	119	26
Prés de 90000	1	6	Non déclaré	30	7
Total	18	100	Total	460	100

Source : A. Bouyacoub : « Activité économique et taille des entreprises ». Cahiers du CREAD, N °12, 4^{em} trimestre 1987. P 63-93

La restructuration organique a en effet globalement réduit la taille des entreprises du point de vue de leurs effectifs. Les entreprises ayant moins de 500 travailleurs représentent plus du tiers (35%). Mais, les entreprises de plus grande taille demeurent dominantes avec 45% ayant plus de 1000 travailleurs et 26% ayant des effectifs qui dépassent les 2000 travailleurs. Sur un autre plan, cette restructuration réalisée en moins de trois ans a été accompagnée d'un assainissement comptable et financier, mais la répartition comptable entre les nouvelles entreprises a duré pendant de longues années sans avoir été entièrement finalisée. Cette opération allait se poursuivre au cours des étapes ultérieures.

Si les entreprises ont accepté plus facilement le partage des actifs immobilisés même sans une évaluation pertinente, cela n'a pas été le cas au moment du partage du passif essentiellement composé de dettes. Au niveau des actifs circulants les créances interentreprises ont été purgées, les stocks plus facilement évaluables n'ont pas connus de problème dans le partage.

Les entreprises déficitaires et structurellement endettées ont bénéficié d'un plan d'assainissement financier élaboré par les structures de l'Etat et financé par le trésor public. Il s'agit de restructurer les dettes des entreprises et de les doter de fonds propres. La restructuration financière s'avère être le début d'un large programme d'assainissement financier des entreprises qui va s'étaler sur plusieurs années. Cette restructuration financière va-t-elle permettre aux entreprises nouvellement créées de repartir sur de nouvelles bases financières saines.

1.2.2 Le secteur industriel et ses performances : 1^{er} plan quinquennal 1980/85

La modération du taux d'accumulation est la première constatation qu'on peut remarquer tout au long de la période. Situé entre 37% et 39%, le taux d'accumulation a été réduit de plus de 40%.

Tableau 4 : Evolution globale : ABFF, PIB et taux d'accumulation

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985
ABFF	54880,8	63044,9	71487,6	80319	87482,2	92765,4
PIB	143343,2	169035,2	181076,7	203580	231010,1	252836,4
Taux d'accumulation	38%	37%	39%	39%	38%	37%
Indice de croissance ABFF	100	115	130	146	159	169
Indice de croissance PIB	100	118	126	142	161	176

Source : calcul effectués à partir des données de l'ONS

L'ABFF et la PIB croient sensiblement au même rythme jusqu'en 1983, A partir de 1984, la croissance de la PIB est légèrement supérieure à celle de l'ABFF. On assiste donc à une amélioration des performances du système productif au cours du premier plan quinquennal. L'entrée en production des projets industriels en cours et la restructuration des entreprises sont à l'origine de cette situation. Le rapport de la banque mondiale (1) reconnaît « incontestablement, que le secteur industriel a été fer de lance du développement de l'Algérie. Il a atteint un stade de maturité technique qui se révèle à travers un certain nombre d'indicateurs significatifs (amélioration du taux d'utilisation des capacités de production, réduction du taux de dépendance etc... »

(1) Rapport banque mondiale

La valeur ajoutée industrielle croît plus vite que le niveau de l'emploi ce qui implique un accroissement de la productivité du travail qui s'accroît à partir de 1983. La part de la valeur ajoutée industrielle par rapport à la PIB en forte croissance à partir de 1981 caractérise le processus accéléré de l'industrialisation.

Tableau 5 : productivité apparente du travail et VA/PIB (en%)

Année	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
VA industrie (millions DA)	15974,1	18738,1	21388,7	25335,7	33082,8	36966,2	43719,9
Emploi*	431000	458000	468000	475000	495000	536000	537000
Productivité	0,037	0,041	0,046	0,053	0,067	0,069	0,081
PIB	132526,8	169035,2	181076,7	203580	231010,1	252836,4	250465,7
VA/PIB en%	12	11.1	11.8	12.5	14.3	14.6	17.4

Sources : calculs effectués sur la base des données de l'ONS.

Globalement ce premier cycle économique est caractérisé par un taux d'investissement impressionnant dans un secteur industriel prédominant, et une création d'emploi massive. Il s'avère être homogène du point de vue des orientations de la stratégie algérienne de développement. L'industrialisation est menée par une volonté politique soutenue dans le cadre d'un large consensus par tous les acteurs économiques et sociaux. C'est une période de stabilité remarquable sur le plan institutionnel. Mais au niveau économique la fuite en avant dans la fonction d'investissement au détriment de la production a engendré des surcoûts considérables. La faiblesse des capacités de réalisation des investissements, les lourdeurs bureaucratiques des procédures et les dysfonctionnements à plusieurs niveaux constituent les éléments fondamentaux d'un mode d'organisation inadapté à l'ampleur des efforts de développement du secteur industriel. Cette situation accompagnée d'un endettement extérieur conséquent va inciter les pouvoirs publics à revoir l'ordre des priorités dans un premier plan quinquennal en faveur des secteurs retardataires sans remettre en cause le processus d'industrialisation réorienté vers la production de biens de consommation. Le lancement du deuxième plan quinquennal 1985/89 qui s'inscrit dans la continuité des priorités retenues va être confronté à une crise financière durable qui va sévir tout au long de deuxième cycle économique.

2. L'industrie algérienne en période de récession entre hésitations et contraintes, cycle 2 : période 1986/2000

C'est le cycle du soulèvement populaire du 5 octobre 1988, de l'arrêt du processus électoral de 1991 et de la décennie noire des années 1990. Le consensus sociopolitique du cycle 2 est rompu. C'est aussi la période des réformes économiques et de la politique d'austérité. Le secteur industriel a connu deux restructurations. La première menée par les pouvoirs publics est laborieusement mise en œuvre sans effets majeurs. Les entreprises publiques ont fait l'objet d'un plan de redressement et d'un assainissement financier pris en charge par le trésor public qui ne prendra plus en charge directement les investissements puisque l'Etat se désengage de la sphère économique et se consacre exclusivement aux activités qui lui sont dévolues en tant que puissance publique. La deuxième restructuration est imposée par le FMI dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel qui a ciblé le rétablissement des

équilibres macroéconomiques, la remise en cause de l'allocation des facteurs au niveau des entreprises et le lancement d'un programme de privatisation.

Une série de textes législatifs promulgués consacrent la fin du régime socialiste, l'ouverture du champ politique, la libéralisation du commerce extérieur, la concurrence sur le marché intérieur et annoncent l'entame d'une transition vers une économie de marché.

Sur le plan économique, l'amplification de la dette extérieure au cours des années qui suivent réduit considérablement la marge de manœuvre des pouvoirs publics. Les services de la dette extérieure devenus insoutenables et après moult hésitations, les autorités publiques se rendent à l'évidence et optent pour le rééchelonnement. On a attendu l'asphyxie financière pour abdiquer sous la contrainte des conditions du FMI.

Une restructuration des entreprises plus radicale est mise en œuvre sous l'égide du FMI : plans sociaux, essaimages, dissolution d'entreprises financièrement déstructurées, externalisation d'activités subsidiaires et recentrage sur les métiers de base. Un processus de privatisation d'entreprises publiques préparé par les holdings nouvellement créées est lancé. L'impact de l'ensemble de ces mesures durant ce cycle économique est appréhendé dans les contextes de deux phases. Le contexte de la première phase couvre une période de résilience animée par une volonté politique non partagée caractérisée par des remises en cause successives qui dénotent l'absence de consensus autour des réformes. Le contexte de la deuxième phase est celui du programme d'ajustement structurel imposé par le FMI.

2.1 Crise financière et résilience

L'effondrement des revenus des hydrocarbures plonge l'Algérie dans un cycle infernal caractérisée par une crise profonde, durable et multidimensionnelle : institutionnelle, politique, économique et sociale. Les difficultés économiques amplifiées par la dette extérieure ont contraint les pouvoirs publics à la mise en œuvre de réformes économiques en espérant que les termes de l'échange s'améliorent. Les capacités de financement extérieur et les importations se réduisent considérablement. Les exportations sont réduites de moitié entre 1986 et 1990. L'image du pays sur les places financières est fortement affectée et le risque Algérie se dégrade. Pris de cours de court, le pouvoir central soucieux de maintenir l'équilibre socio politique en vigueur refuse d'envisager un éventuel rééchelonnement de la dette pensant que la situation n'est que conjoncturelle et parie sur un retournement favorable des marchés pétroliers. Pour ce faire et devant la difficulté d'obtenir des crédits à moyen ou long terme, les banques algériennes et les entreprises sont invitées à recourir directement à l'emprunt à court terme ou par l'intermédiaire des fournisseurs sur le marché financier international. Le stock de la dette prend de l'ampleur et augure d'une crise de paiement durable. En 1988, la dette atteint 26 milliards de dollars, soit trois ans d'exportations avec un service de la dette représentant 72% des exportations.

Dès le début de 1987, des mesures de rigueur financières sont adoptées par le gouvernement. Les autorités décident de comprimer les importations d'équipements plus que celles de consommation pour calmer l'opinion publique. Il en résulte un ralentissement des programmes d'investissement et l'aggravation des surcoûts financiers, influençant de façon négative la croissance. L'entreprise subit les contre coups du contexte macroéconomique. La réduction drastique des moyens de paiement en devises à partir de 1986 est douloureusement ressentie

par les nouvelles entreprises restructurées. Elle s'est traduite par la contraction des importations d'intrants et de biens d'équipements dont ont besoin les entreprises et dont dépend étroitement le produit intérieur brut de l'Algérie. L'érosion des recettes pétrolières a entraîné la régression progressive des investissements publics et des prêts aux entreprises, c'est le début du désengagement forcé de l'Etat du financement des entreprises. La crise des moyens de paiement et l'accroissement du service de la dette a particulièrement affecté le secteur industriel. Le taux d'utilisation des capacités de production chute et l'entreprise est en pleine crise. Les déficits s'amplifient et la situation économique et financière se dégrade.

2.1.1 Le secteur industriel au cours du 2^{èm} plan quinquennal 1985/89

Le deuxième plan quinquennal tombe en pleine crise financière de 1968. Les objectifs sont révisés à la baisse alors que les priorités sont maintenues. La même tendance que celle du premier quinquennal est maintenue avec la priorité à l'agriculture à l'hydraulique et aux infrastructures économiques et sociales. Pour le secteur industriel, les investissements sont orientés vers la valorisation du potentiel existant, à l'accroissement du recours à l'autofinancement et l'encouragement du secteur privé. Les petites et moyennes industries de transformation sont encouragées dans le but de se substituer aux importations.

La banque mondiale identifie « 3 impulsions qui gouvernent les mouvements des investissements en Algérie. Ces 3 impulsions sont : le volontarisme (qui s'exprime essentiellement dans le plan quinquennal), le relativisme (qui trouve principalement à s'exprimer à l'occasion des plans annuels et inévitablement confronté à des contraintes) et l'empirisme qui fait ressortir (par les statistiques des réalisations) ce qui a été effectivement praticable (1). Le volontarisme apparaît dans la structure des investissements prévisionnelle du plan quinquennal qui confirme la priorité aux infrastructures économiques et sociales dans toute leur diversité (47%). Le secteur industriel avec les hydrocarbures occupe la deuxième place avec 32%. Mais la crise financière de 1986 a obligé les planificateurs à réviser l'ensemble des objectifs sans remettre en cause les priorités. Les réalisations globales des plans annuels 1985 et 1986 ont été respectivement de 81% et 90%. Le secteur industriel avec les hydrocarbures a atteint 61% et 69% durant les mêmes années. Pour l'ensemble du plan le niveau des réalisations des objectifs seraient réduit de 30% à 35% par rapport aux prévisions initiales selon les estimations de la banque mondiale. La crise financière a donc considérablement affecté les objectifs du plan quinquennal.

Secteurs	Prévisions	%
Industrie dont hydrocarbures	174,2	0,32
agriculture	79	0,14
Transports	15	0,027
Infrastructures économiques	61,7	0,11
Habitat	86,45	0,16
Education formation	45	0,08
Infrastructures sociales	18	0,03
Equipements collectifs	51,65	0,09

entreprises de réalisation	19	0,03
Total	550	1

Source : Plan de développement 1985/89 et les perspectives à moyen et long termes. Banque mondiale 1986.

Par ailleurs l'examen des comptes économiques fait ressortir des taux d'accumulation toujours aussi importants variant entre 32 et 40% de la PIB. La part relative de la valeur ajoutée du secteur industriel par rapport à la production intérieure brute variant entre 14 et 17% entame un cycle à la baisse à partir de 1989 (constat au cours de la phase suivante). Le coefficient marginal du capital s'améliore par rapport au cycle 1 en atteignant 3,6.

Tableau 7: Production intérieure brute et accumulation

	1985	1986	1987	1988	1989
ABFF	92765,4	101333,3	92880,2	91743,4	115796,1
PIB totale	252836,4	250465,7	260754,4	290039,3	357045
VA indus	236966	43719,9	42862,9	47542,7	48508,7
	0,15	0,17	0,16	0,16	0,14
VA ind/PIB					
ABFF/PIB	0,37	0,40	0,36	0,32	0,32
ABFF	92765,4	101333,3	92880,2	91743,4	115796,1
Δ PIB		2370,7	10288,7	29284,9	67005,7
Coefficient marginal du capital sur la période					3.69

Sources : calculs effectués sur la base des données de l'ONS. **A refaire sur exel**

Tableau 8 : productivité apparente du travail (en millions de DA)

Année	1985	1986	1987	1988	1989
VA indus	36966,2	43719,9	42862,9	47542,7	48508,7
Emploi indu	536000	537000	654000	621000	602000
Emploi total	2878000	2921000	3244000	3458000	3609000
Part de l'ind	0,19	0,18	0,20	0,18	0,17
Productivité	0,069	0,081	0,066	0,077	0,081

Source : calculs effectués à partir des données de l'ONS

Globalement le secteur industriel se maintient et n'est pas encore dépressif malgré la mauvaise situation financière du pays et la réduction des niveaux d'investissement qui lui sont consacrés.

2.1.2 Les réformes économiques endogènes ou l'auto-ajustement

Le recours au rééchelonnement de la dette n'est pas encore à l'ordre du jour. Il a été écarté en raison de l'espoir qu'on avait de voir naïvement se réaliser assez rapidement un retour

favorable des marchés pétroliers et que donc les difficultés financières ne seraient que conjoncturelles. Mais l'ampleur du stock de la dette et de son service ont montré plus tard que même avec un redressement appréciable des cours du pétrole, le rééchelonnement était inévitable. La situation de crise perdure et l'avènement du soulèvement populaire d'octobre 1988 aboutit à la remise en cause du fondement des systèmes économique et politique. Les réformes économiques de 1988 reprennent les objectifs de la restructuration organique et financière qui n'ont pas été atteints particulièrement la « décentralisation du pouvoir de décision des entreprises » avec un fait nouveau : « La mise en place de mécanismes de transition vers l'économie de marché ». Ces objectifs suggèrent un désengagement progressif de l'Etat de la sphère économique, accompagné d'instruments de régulation appropriés. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'autonomie de l'entreprise tant recherchée et enfin proclamée. Ces réformes enclenchées en 1988 n'ont pu prendre de l'ampleur qu'à partir de 1990.

Le nouveau contexte macroéconomique de 1988 dans lequel doit s'inscrire l'entreprise se caractérise par des nouveaux systèmes de planification et de régulation, un nouveau système des prix, la libération du commerce extérieur, une fiscalité adaptée à la circonstance et une refonte du système bancaire. Au niveau des instruments et des institutions de régulation économique, on assiste à la promulgation en 1990 d'un grand nombre de textes de loi : La loi sur la monnaie et le crédit qui instaure l'indépendance de la banque centrale, la loi portant libéralisation des prix, le code des investissements, la loi organisant le commerce extérieur et abrogeant le monopole de l'Etat, la loi sur les relations de travail. L'autonomie de gestion des entreprises publiques repose sur l'hypothèse selon laquelle, l'entreprise se libère des entraves et contraintes administratives et politiques. Ces obstacles sont considérés à l'origine des difficultés et des problèmes rencontrés par les entreprises. Cela vient du fait comme nous l'avons souligné que l'entreprise était entièrement dépendante de l'administration centrale et subissait l'appareil bureaucratique et les contrôles souvent inutiles et coûteux. Cette autonomie résulte d'un fait accompli qui découle de la dépression des marchés pétroliers et du service de la dette qui est devenu insupportable. C'est ainsi que l'entreprise se trouve involontairement larguée du fait précisément de la réduction drastique des possibilités de financement comme c'était le cas en période d'aisance financière. Concrètement l'entreprise publique économique (EPE) devient société par action (SPA) constituée intégralement de patrimoines publics. L'Etat détient la totalité des actions. Elle devient une personnalité morale de droit commun distincte de l'Etat et dotée d'une autonomie financière. Elle est également dotée d'un capital social libellé par l'Etat. Elle est donc soumise aux règles du droit commercial.

Les banques primaires sont transformées en véritables entreprises dont les activités sont régies par les règles de la commercialité. La Banque centrale devient banque d'Algérie. Elle est consacrée par la loi comme institution indépendante. La dissociation entre l'Etat propriétaire et l'Etat puissance publique a donné naissance aux fonds de participation qui représentent l'agent fiduciaire de l'Etat. Dans ce dispositif il apparaît que trois acteurs fondamentaux animent l'appareil productif : l'Etat, les fonds de participation et l'entreprise.

L'entreprise est dotée d'une assemblée générale souveraine et d'un conseil d'administration chargé de définir les orientations générales, les objectifs à moyen terme, constituant la stratégie de l'entreprise. L'assemblée générale est composée de détenteurs d'actions et leur influence est

légitime tandis que le conseil d'administration est composé de personnes physiques indépendantes et à l'abri de toute influence organique de la part des détenteurs d'actions et de représentants d'actionnaires dûment mandatés. Ces derniers doivent agir uniquement dans le sens des intérêts des entreprises tout en demeurant représentant d'un fonds.

Pour parachever ce nouveau mode de fonctionnement des entreprises une opération d'assainissement financier a été mise en œuvre à partir de 1991 pour faciliter le passage à l'autonomie. Elle consiste à procéder aux traitements des dettes et de découverts bancaires dans le cadre d'un plan de redressement dans le but de rétablir et de maintenir durablement l'équilibre financier de l'entreprise. Il s'agit là d'une deuxième restructuration financière opérée après celle du début des années 1980. Notons que les faillites ne peuvent être déclarées que de façon exceptionnelle, et l'adjudication n'est ouverte qu'au profit des SPA et des fonds de participation, comme le précise la loi de 1988. Il s'agit d'un indice qui nous permet de constater que l'option privatisation n'est pas encore à l'ordre du jour.

Quel a été l'impact de ces mesures législatives et réglementaires sur le contexte dans lequel évolue l'entreprise, sur l'entreprise elle-même et sur son environnement ?

2.1.3L'impact des réformes endogènes

Le nouveau système de planification assez ambitieux et complexe de part ces différents horizons allant du court terme au long terme en passant par le plan à moyen terme en intégrant la stratégie de l'entreprise n'a été que formel en pratique. Il semblerait qu'il a été conçu surtout pour rassurer les tendances conservatrices au sien du pouvoir. Cette démarche rend compte des difficultés à formuler des projets cohérents compte tenu des oppositions qui existaient au sein du pouvoir d'Etat. Pour ces mêmes raisons, les textes publiés en 1988 ne connaîtront un début d'application qu'en 1990 (A.Dahmani et Z.Adli), entre-temps la situation financière se dégrade de plus en plus.

Au cours de cette période, la situation des entreprises révèle une mauvaise allocation des ressources avec comme résultat une faible productivité du travail et du capital. Les sureffectifs et la faiblesse des capacités de production caractérisent l'ensemble des branches industrielles. Le taux moyen d'utilisation des capacités de production est estimé à 57% entre en 1989 et 1990. Les entreprises se débattent dans un cercle vicieux : les surendettements, les frais financiers importants, et les difficultés de trésorerie limitent considérablement les approvisionnements d'origine extérieurs et par conséquent réduisent les capacités de production, ce qui conduit à des surcoûts qui fragilisent davantage leur équilibre financier. « L'industrie nationale est un outil contraint ce qui signifie qu'aucune augmentation du niveau de production n'est possible sans augmentation du niveau des importations (A.Bouzidi) ». Cette fragilisation financière croissante est amplifiée par la dévaluation de la monnaie opérée à partir de 1990 et durement ressentie par les entreprises ayant contracté des dettes d'investissement non encore remboursées.

En fin de compte, les réformes opérées par la loi portant autonomie des entreprises n'ont pas atteint les résultats attendus sur la gestion et la situation financière des entreprises. Les mesures d'assainissement financières ont été insuffisantes, menées trop tard et souvent sans étude approfondie de la valeur historique actualisée du patrimoine des entreprises restructurées. Il y a

lieu de noter également une faiblesse remarquée au niveau de la gouvernance des entreprises qui n'a pas permis de faire émerger des entreprises viables. Les fonds de participation et leur prolongement (conseils d'administration) dont l'un des objectifs principaux consistait à préserver les entreprises des interférences des administrations centrales n'ont pas pu jouer leur rôle en raison des ambiguïtés ressenties au niveau des droits de propriété qui leur échappent et les relations qu'ils peuvent avoir avec les travailleurs. Les relations fonds/entreprises ne sont pas formalisées. En fait les fonds de participation étaient seulement des agents fiduciaires activant pour le compte de l'Etat. Ils devaient suivre les orientations des administrations centrales et veiller à la surveillance stratégique des entreprises. Les membres de leur conseil d'administration sont nommés par le gouvernement comme des fonctionnaires qui gèrent des biens de l'Etat sans prendre de décisions en direction de l'amélioration des performances de l'entreprise et sans laisser l'initiative aux chefs d'entreprises. Cet immobilisme contribue à la détérioration des conditions socio économiques des entreprises. Les fonds de participation apparaissent comme un échelon administratif supplémentaire. La bureaucratization de la sphère économique est intégrale.

2.1.4 Le revirement et les hésitations de la période 1991/1993

Cette période commence par l'arrêt du processus des réformes en juin 1991 avec le départ du gouvernement de Hamrouche et l'arrivée de celui de Ghazali. Cette période coïncide également avec le début de la guerre du golfe à l'origine du redressement du cours du prix du pétrole. Cette amélioration des conditions financières encourage le gouvernement qui entrevoit une lueur d'espoir et le conforte dans ses prises de décision. Le dialogue avec le FMI et les principaux créanciers est interrompu et la seconde tranche du stand-by est bloquée. Les crédits à court terme se réduisent et le risque pays augmente. Le nouveau gouvernement renoue avec les déficits budgétaires et l'inflation reprend son cycle à la hausse. Il est beaucoup plus préoccupé par la gestion des troubles politiques de l'époque qui conduisent à l'arrêt du processus électoral. La tendance est maintenue tout en s'aggravant au cours des années 1992/93 avec l'arrivée au gouvernement de B. Abdesselam qui préconise « une économie de guerre ». Selon les propos tenus par le chef du gouvernement : « Les problèmes à résoudre étaient d'autant plus ardues que le programme du gouvernement se présentait sur beaucoup de points essentiels, comme le choix d'une rupture totale ou partielle avec les orientations suivies auparavant. Le personnel meublant les services en place étaient profondément imprégné par les conceptions qui prévalaient avant l'arrivée de mon gouvernement. Il n'a pas été aisé d'adapter ce personnel à des idées qui ne correspondaient pas à celles qui jusque là servaient de base à ses travaux » (B. Abdesselam). Il s'agit donc bien d'un revirement par rapport aux réformes initiées du temps de Hamrouche, déjà entamées en 1992 avec le gouvernement précédant de Ghazali.

Le volume et la structure de cette dette provenaient du fait selon le même auteur, du fait que : « Les institutions financières (FMI et banque mondiale) n'accordait plus à l'Algérie de crédits financiers à moyen terme, considérant que ses capacités de remboursement devenaient de plus en plus douteuses. De ce fait notre pays se trouvait acculer à emprunter à court terme pour couvrir ses propres approvisionnements en produits de consommation courante. Les fournisseurs en position de force augmentent les prix si bien que le taux d'intérêt réel se situait

entre 20 et 25% (39). L'Algérie entre donc dans la spirale de l'endettement à courte durée. Selon le même auteur, l'Algérie se trouvait au seuil du rééchelonnement qui semble être incontournable. Alors pourquoi donc ne pas procéder immédiatement au rééchelonnement de la dette ? A-t-on peur des conséquences sociales des retombées des conditionnalités du FMI ? A notre avis ses conséquences ne pourraient être pires que celles qui découleraient d'une économie de guerre. Il fallait attendre un peu plus tard pour se mettre à l'évidence. Une politique d'austérité aussi sévère que celle préconiser durant cette période était préférable à une perte de souveraineté au profit des institutions internationales. Mais ni cette politique d'austérité ni les tentatives d'auto ajustement n'ont permis à l'Algérie d'échapper au rééchelonnement de sa dette extérieure. Certains auteurs l'avaient mentionné beaucoup plutôt à l'instar de Lamiri qui prédisait en 1989 que « l'Algérie doit rééchelonner maintenant ou le faire plus tard dans des conditions désastreuses » (A.Lamiri).

Tableau 9: Evolution de la dette extérieure (en milliards de DA, % du PIB et des exportations)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dette à MLT	16,4	19,5	23,1	24,4	25,2	26,8	26,6	25,9	25,0	28,9
Dette à CT	0,7	1,0	1,3	1,6	1,8	0,8	1,24	0,79	0,70	0,64
Total	17,1	20,5	24,4	26,0	27,0	27,6	27,9	26,7	25,7	29,5
Service de la dette/le PIB (en%)							65,3	62,8	52,1	69,9
Service de la dette/ exportations (en %)							73,9	76,5	82,2	47,1

Source : données banque d'Algérie (1991/1994) et banque mondiale (1985/1990)

Nous constatons à travers ces chiffres que les hésitations quant au rééchelonnement n'ont servi à rien d'autre qu'à une perte de temps dans des moments difficiles. Le service de la dette a dépassé la moitié du PIB et couvre plus de 82% des recettes d'exportation à la veille du rééchelonnement

A l'issue de cette période marquée par un revirement politique visant la révisions des réformes voire même leur arrêt et par des hésitations quant à la démarche adoptée pour sortir de la situation de crise qui prévalait, la dégradation des conditions financières met pays en situation de cessation de paiement. La crise de l'endettement s'avérait donc durable et les tentatives d'auto ajustement vouées à l'échec. L'importance du volume de la dette et la dépréciation des marchés pétroliers ont grevé le service de la dette et ont conduit l'Algérie à procéder au rééchelonnement de la dette et à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurelle (PAS) sous des institutions de bretton Woods. Il a donc fallu du temps après moult tergiversations, pour que les pouvoirs publics se rendent à l'évidence.

2.2 Le secteur industriel sous la contrainte du Programme d'ajustement structurel

Finally l'Algérie est contrainte de signer en 1994, un accord stand-by accompagné d'un plan d'ajustement structurel en contrepartie d'un rééchelonnement de la dette extérieure sous un certain nombre de conditions. Le rapport général du CNES révèle les conditionnalités liées à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel en précisant les caractéristiques de la nouvelle politique axée sur trois niveaux d'intervention étroitement liés : la politique budgétaire, la politique monétaire, et la politique des équilibres budgétaires.

2.2.1 Les résultats de PAS

Globalement, à la lumière des résultats nous pouvons affirmer que la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel a permis d'enregistrer des progrès considérables dans le rétablissement des équilibres macro financiers externe et interne, la reconstitution appréciable des réserves de change, et l'amélioration de la balance des paiements (le service de la dette extérieure en nette diminution passe de 82% en 1993 à 39% en 1999). Ces équilibres proviennent de l'application des mécanismes monétaires (dévaluation, réduction de la demande) et l'amélioration de la rente pétrolière. Mais en dehors de la sphère monétaire et financière, l'économie réelle manifeste des tendances à la récession particulièrement ressentie dans le secteur industriel, comme nous le montre explicitement le taux d'utilisation des capacités de production.

Tableau 10 : Evolution du taux d'utilisation des capacités de production

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Industries Manufacturières	57,2	54,6	51,2	51,8	48,5	46,7	42,1

Source : ONS

Le taux d'utilisation des capacités de production est en chute libre depuis 1990.

Les causes structurelles le plus souvent mentionnées dans les travaux consacrés à cette question sont liées à la déstructuration financière des entreprises caractérisée par les dettes structurelles amplifiées par les pertes de change, l'importance des créances non recouvertes, le volume considérable des stocks, la contraction de la demande, la concurrence étrangère et le secteur informel. Une forte corrélation apparaît entre la dévaluation et le gonflement des découverts des entreprises publiques. Globalement ces découverts passent, pour l'ensemble du secteur de plus de 90 milliards de dinars en 1995, à plus de 113 milliards de dinars, à la fin de l'année 1996 (soit 28 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur industriel). L'impact de la dévaluation d'avril 1994 sur la déstructuration progressive de la trésorerie des entreprises semble évident. Les pertes de change sont estimées à 60 milliards de dinars en 1995, pour l'ensemble du secteur industriel. Les frais financiers s'élèvent à 25 milliards pour la même année. Par conséquent, plus de 90 % du découvert des entreprises, serait le résultat des effets directs et indirects des pertes de change.

La détention d'importants stocks qui s'explique par une crise de méventes est un autre facteur de déstructurations financière des entreprises. Plusieurs causes sont à l'origine de ces immobilisations qui ont une influence directe sur la situation de la trésorerie. On peut citer à la fois, des méventes induites par la contraction de la demande, par l'ouverture du marché et la concurrence étrangère, la mauvaise qualité des produits, les difficultés à exporter et par les difficultés structurelles propres aux entreprises. Ces difficultés structurelles vont être prises en charge dans le cadre d'une nouvelle restructuration sur la base des orientations du FMI.

2.2.2 Les restructurations des entreprises industrielles publiques : redressement interne et assainissement financier

Le programme d'assainissement financier prévu par la loi portant autonomie des entreprises n'a pas été réalisé à temps et n'a pas concerné l'ensemble des entreprises. Certaines ont été laissées pour compte en raison de leur déstructuration financière avancée. Pour cette raison leur passage à l'autonomie a été différé (A.Dahmani et Z.Adli). Les incertitudes et les hésitations qui ont caractérisé cette période, quant aux choix des mécanismes à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité des entreprises ont finalement abouti à une démarche suggérée par les experts de la banque mondiale qui consistait d'abord à auditer les entreprises fortement déstructurées et de proposer par la suite un plan de redressement. Inspirée de cette démarche, le trésor public va donc intervenir une nouvelle fois au niveau de ces entreprises à partir de 1992, mais cette fois ci, sur la base de deux nouveaux instruments : le plan de redressement interne de l'entreprise et le contrat de performance. Ces entreprises doivent faire l'objet d'une démarche spécifique pour tester leur viabilité en déterminant les conditions de leur passage à l'autonomie. Dans ce cadre le Trésor public était appelé à couvrir : la résorption des découverts ou leur consolidation, la transformation des dettes à long terme en obligations, en titres participatifs ou en dotation en capital, le financement du volet social et un apport en argent frais pour financer une partie des investissements de réhabilitation.

Sur les 23 entreprises non autonomes, 14 sont du secteur industriel et représentent le tiers de l'activité de ce secteur. Les plans de redressement interne et les contrats de performance fixent d'une part les objectifs assignés aux Entreprises et d'autre part le soutien que doit leur apporter en contrepartie l'Etat. Ils vont être généralisés, sous l'égide des Fonds de Participation, à l'ensemble des entreprises y comprises à celles qui ne seront jamais concernées par l'assainissement financier. Cette démarche initiée en 1992 et menée en deux phases va s'étaler jusqu'en 1995, avec le concours de la Banque Mondiale et le recours à des cabinets internationaux. En réalité, aucune de ces dispositions n'a été concrètement réalisée en raison principalement de l'absence de fiabilité des documents comptables présentés par les entreprises et du caractère fortement bureaucratique et centralisé des procédures. Les réunions répétitives des commissions ad hoc destinées à traiter les dossiers d'assainissement financier s'étaient dans le temps sans prises de décision concrètes. Dans les faits, les assainissements financiers ne concernaient que le haut du bilan dans le sens de la reconversion des dettes à long terme et des actifs à orienter soit vers l'intégration nationale soit vers les exportations.

Les contrats de performances ont été signés, mais les plans de redressement interne ne connaîtront pas d'application réelle dans leurs différents objectifs, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'appliquer le volet social (compression des effectifs) ou de prononcer la dissolution des entreprises très fortement déstructurées financièrement. Beaucoup d'entreprises étaient en situation de faillite, ayant perdu les trois quarts de leur capital social, comme d'autres ayant connu des situations analogues du fait de projets nouvellement mis en production, accompagnés de surcoûts coûts générés par les retards accusés dans leur démarrage aux vont s'ajouter des pertes de change et des frais financiers. Toutes ces entreprises devaient être au vain recapitaliser. De cette situation, des conflits sont pour favoriser l'une ou l'autre catégorie d'entreprises, « entre ceux qui soutenaient que les causes externes sont à l'origine des

déstructurations financières et ceux qui imputaient ces déstructurations à des causes internes, ont souvent animé le déroulement de l'assainissement financier. En réalité, il s'agit de causes qui relèvent d'un même système, les unes aussi bien que les autres, doivent être prises en charge. Ainsi, ce processus de redressement interne et d'assainissements financier que d'aucuns qualifient de processus inachevé n'a pas empêché, après une période de répit, et sous les effets des ajustements successifs (renchérissement du crédit, baisse de la valeur du dinar, inflation, concurrence...), une grande partie des entreprises de se retrouver dans une situation de quasi blocage vis-à-vis de leurs banques » (42)

2.2.3 Le secteur industriel durant la phase dépressive

Malgré une croissance constante, le secteur industriel croît moins vite que la PIB. Sa part relative par rapport à la PIB est en nette régression à partir de 1994 atteignant un taux sous le seuil des 10%. Cette configuration est en forte corrélation avec l'évolution du taux d'accumulation.

Tableau 11 : Valeur ajourée industrie et PIB

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
VA industrie	161647,8	193903,6	213417,2	223181,1	256820,9	270375,4
PIB	1271944	1743631,8	2256712,6	2432462,9	2444370,2	2825227,6
VA IND/PIB	0,13	0,11	0,09	0,09	0,11	0,096

Source : Calcul effectués à partir des données de l'ONS.

En effet, le taux d'accumulation également à la baisse, suit le même rythme que celui de la part relative de la valeur ajoutée industrielle par rapport à la PIB. Les taux d'accumulation sont très largement inférieurs à ceux observés durant le cycle1. Avec également une meilleure croissance de la PIB, les taux marginaux du capital réduits impliquent une performance plus avantageuse. A l'exception de l'année 1998, où le tmc apparait aberrant à cause de la stagnation conjoncturelle de la PIB, les autres résultats marquent une nette amélioration par rapport à la situation observée durant le cycle1.

Tableau 12 : Accumulation et PIB

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
ABFF	407545,1	541826	639447,1	638119,7	728754,1	789798,6
PIB	1274944	1743631,8	2256712,6	2432462,9	2444370,2	2825227,5
Taux d'accumulation	0,32	0,31	0,28	0,26	0,30	0,28
Δ PIB		468687,8	513080,8	175750,3	11907,3	380857,3
Coefficient marginal du capital (cmc)		1,16	1,25	3,63	61,2	2,07

Sources calculs effectués à partir des données de l'ONS

Productivité apparente du travail

La productivité apparente du travail s'améliore progressivement entre 1990 et 1992. Elle a presque quadruplé en 1997 suite à la suppression de 198000 postes de travail à l'issue du processus de restructuration des entreprises imposés par le programme d'ajustement structurel.

Il s'en suit une chute de la part des emplois du secteur par rapport à la population totale occupée.

Tableau 13 : Emploi et productivité apparente du travail

Année	1990	1991	1992	1997
VA industrie	66921,9	99436,8	127161,1	223181,1
Emploi	670000	615000	782000	584000
Productivité	0,09988343	0,16168585	0,1626101	0,38215942
Emploi total	3609000	3511000	3817000	4823000
Part industrie (en%)	18,6	17,5	20,5	12.1
Perte d'emploi:				198000

Sources : calculs effectués sur la base des données de l'ONS

Ce cycle mouvementé, dramatique et particulièrement contraignant a profondément marqué les esprits de toutes les couches sociales du pays. Il a été long et douloureux. Il s'achève avec une note d'optimisme avec l'amélioration des conditions de vie dans le cycle suivant.

3. Le paradoxe de l'aisance financière et de la régression du secteur industriel

Ce paradoxe s'explique par la présence de plusieurs facteurs : les conséquences des restructurations du secteur industriel public, le désengagement de l'Etat vis-à-vis de l'investissement direct dans l'industrie et de la priorité donnée aux infrastructures économiques et sociales, l'ouverture de l'économie et les prix relatifs favorisant la croissance démesurée des secteurs du commerce et des transports. Peut-on parler de désindustrialisation lorsqu'on constate une croissance même relativement faible du secteur industriel qui occupe 12,5% de la population active occupée.

L'aisance financière a permis surtout un désendettement quasi intégral, la constitution d'importantes réserves en devises étrangères et une épargne considérable engrangée par le fonds de régulations des réserves.

Tableau 14: Evolution de la dette extérieure

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
25,261	22,701	22,642	23,353	21,821	17,192	5,612	5.606
2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
5,586	5,413	5,53	4,41	3,694	3,396	3,735	

Source : banque d'Algérie.

Cette embellie financière va permettre une sortie du cycle de récession, une mise en œuvre de deux plans de soutien à la croissance (2001/2009) et un plan quinquennal (2010/2014). Mais cette croissance recherchée est-elle durable et mettra-t-elle l'économie nationale à l'abri d'un nouveau choc extérieur. La fin de ce cycle va nous montrer une fois de plus la faiblesse d'une économie rentière très peu diversifiée et très sensible aux fluctuations des revenus extérieurs tirés des hydrocarbures. Apparemment, un nouveau cycle se dessine à partir de 2014 avec une nouvelle chute des recettes extérieures qui remet l'économie nationale dans la récession. Une nouvelle restructuration du secteur industriel, la quatrième du genre est mise en œuvre.

3.1 Les plans de relance de la croissance

Ces plans de développement s'inscrivent dans une logique keynésienne basée sur une politique conjoncturelle de relance de la croissance à court terme. Ils ont bénéficié d'un important volume d'investissement rendu possible grâce à l'amélioration substantielle des recettes extérieures. Financés presque exclusivement par les dépenses budgétaires, les investissements sont comme auparavant principalement orientés vers l'agriculture, l'hydraulique, et les infrastructures économiques et sociales (habitat en particulier).

3.1.1 Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) 2001/2004

Il est doté d'une enveloppe globale 525 milliards de DA soit environ 7 milliards de dollars us partagés entre : investissements publics 71% (concours définitif) et opération en capital 29% (concours temporaire). La répartition sectorielle est ainsi établie :

Tableau : 15 répartitions sectorielles des investissements publics en %

Secteurs	2001	2002	2003	2004
Industrie	1.7	1	1	0
Agriculture eau	13.8	20.4	14.7	15.8
Services de production	1	1.7	2.2	1.6
Infrastructure (écon et admin)	19.5	18.7	18	16.3
Education formation	12.3	11.1	10.6	10
Secteur socioculturel	3.8	5.5	5.6	5
Logement	18.9	17.6	13.2	10.7
N.c.c	5.2	4.5	4.8	6.3
Développement local (PCD)	8.8	8.2	7.6	4.5
Total investissement	85	89.2	77.7	70.2
Opération en capital	15	10.8	22.3	29.8
Total	100	100	100	100

Sources : Banque mondiale « une revue des dépenses publiques » 2007

Les priorités aux infrastructures économiques et sociales se confirment. L'investissement en concours définitif dans l'industrie est dérisoire puis l'Etat s'est désengagé de la sphère économique. C'est pour cette raison que nous ne disposons plus d'informations statistiques sur le volume des investissements consacré à l'industrie, les entreprises publiques et privées étant autonomes investissent sur fonds propres et crédits bancaires. Dans ce domaine l'Etat intervient indirectement par le biais d'un système d'incitations financé par des fonds spéciaux (bonifications d'intérêts, programme de mise à niveau, subventions d'intrants...). Ce programme a atteint un taux de réalisation global de près de 100%.

3.1.2 Le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005/2009

Le PCSC qui prolonge les actions du PSRE est doté d'une enveloppe de 55 milliards de dollars us auxquels il faut ajouter 14 milliards de dollars US destinés au développement des hauts plateaux (2).

(2) OCDE perspectives économiques en Afrique

Les mêmes tendances se dessinent avec les mêmes priorités avec plus d'intensité. Mais les résultats ne parviennent pas à influencer considérablement la croissance du secteur industriel. La croissance est toujours soutenue dans les services et les hydrocarbures. Les incitations à destination du secteur privé (constitué de TPE à 97%) n'ont pas permis une réaction conséquente. Ce secteur investit dans les services et les BTP pour profiter de la demande générée par l'action budgétaire et échapper à une concurrence étrangère de plus en plus vive avec l'ouverture accrue du pays (accord d'association avec l'UE, projet d'adhésion à l'OMC, accords d'intégration régionale) (3).

3.1.3 Le plan quinquennal : 2010/2014

Ce plan plus ambitieux doté d'une enveloppe de 286 milliards de dollars us s'inscrit dans la continuité. Il est destiné à l'achèvement des travaux d'infrastructure routière, ferroviaire et d'hydraulique (130 milliards de dollars us), et au lancement de nouveaux projets (156 milliards de dollars us). Globalement les investissements consacrés au développement humain dépassent les 40% des ressources (près de 2 millions de logements programmés). La même part est affectée aux infrastructures de base et aux services publics. Quant aux interventions indirectes, les pouvoirs publics consacrent plus de 1500 milliards de DA au soutien du développement agricole et 150 milliards de DA pour la promotion de la PME (aménagement de zones industrielles, programmes de mise à niveau, bonification des taux d'intérêts bancaires (330 milliards de DA)).

Ces 3 plans ont certainement engloutis des dépenses d'investissement énormes conformément à une logique keynésienne qui suppose un retour sur investissement suite à une réaction positive de la part des secteurs productifs. Il se trouve que cette réaction attendue n'a pas été suffisante pour assurer un progrès substantiel dans la diversification de l'économie nationale. L'impact a surtout été ressenti aux niveaux de la croissance des hydrocarbures et des importations.

3.2 Le secteur industriel durant la période d'aisance financière

3.2.1 Restructuration industrielle et privatisation

Une nouvelle organisation des capitaux marchands de l'Etat est initiée à partir de 2001 dans le but de relancer le processus de privatisation, de développer le marché des capitaux, et d'en faciliter l'accès pour encourager l'investissement national et attirer les IDE. Le conseil des participations de l'Etat (CPE) remplace le conseil national des participations de l'Etat (CNPE). Les Sociétés de gestion des participations remplacent les holdings, gèrent pour le compte de l'Etat un portefeuille de valeurs mobilières et dirigent de nouveaux groupes industriels. Cette quatrième restructuration aboutit à la création de 14 SGP industrielles avec un portefeuille de 266 unités, 4 SGP de zones industrielles avec un portefeuille de 32 sociétés de gestion immobilière et 6 EPE non affiliées qui contrôlent 61 unités. Au total on arrive à 373 entités et 30 groupes. La plupart des EPE dont 266 relèvent des SGP sont des PME. Il ne reste que très peu d'entreprises de grande taille.

(3) OCDE perspectives économiques en Afrique

Par ailleurs, le processus de privatisation lancé à partir de 1995 avec seulement une dizaine d'opérations qui ont difficilement trouvé acquéreurs avance très lentement. Il s'agit principalement d'entreprises d'hôtellerie et de surfaces commerciales. Parallèlement près d'un millier d'entreprises publiques locales ont été dissoutes dont 696 cédées aux salariés après assainissement financier, ce qui a permis de maintenir 27000 salariés (18%) sur un effectif total 151000. Le programme de privatisation n'a pas encore véritablement touché le secteur industriel car la majorité des opérations effectuées concernent le BTP. Il va être relancé à partir de 2001 jusqu'en 2009.

Tableau 16: Bilan des opérations de privatisation 2001/2008

Nombre d'opérations par nature	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Privatisation totale		1	5	7	50	62	68	18	211
Privatisation partielle >50%			1	2	11	12	7	1	34
privatisation partielle <50%				3	1	1	6	2	13
RES			8	23	29	9		7	76
Partenariat	5	3	4	10	4	2	9	1	38
Cession d'actifs	1	1	2	13	18	30	20	7	92
Total	6	5	20	58	113	116	110	36	464

Source : Ministère de l'industrie.

Le processus de privatisation a connu une accélération à partir de 2005. Sur les 464 entreprises privatisées en 7 années, seule 211 ont fait l'objet de privatisation totale, et 47 sont partiellement privatisées. Beaucoup d'auteur considèrent que le processus de privatisation a été un échec total, de par le nombre d'entreprises et leur importance. On considère que seule deux grandes entreprises ont été privatisée : ENAD (entreprise de détergent au profit de Henkel et le complexe sidérurgique d'El-hadjar (au profit d'AcelorMital) abandonné par le repreneur et récemment nationalisé. Le ministre de l'industrie reconnaît que « le processus de privatisation des entreprises publiques a échoué pour des raisons relatives à l'absence d'un plan de redressement du tissu industriel et la concurrence féroce des sociétés étrangères, amenant, dans plusieurs cas, les entreprises algériennes à réduire leur production.()

()Forum Algérie TSA du 09/12/2013.

3.2.2 Le secteur industriel durant les plans de relance (période 2001/2009)

La valeur ajoutée industriel hors hydrocarbures et la PIB sont en croissance constante de 2001 à 2008. Au cours de cette même période on observe une régression de la part relative du secteur industriel par rapport à la PIB qui croît plus vite. Le secteur industriel atteint son taux historique le plus bas de 5,2%, un record dépressif. Il remonte à près de 7% en raison d'une importante chute de la PIB en 2009.

Tableau 17: Valeur ajoutée industrie (HH), PIB et investissements (2001/2009 en 10⁹ DA)

Agrégats	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
VA Industrie	314,3	339,3	350,7	388,6	420,7	455	479,8	519,5	577
La PIB	3754,8	4023,4	4700	5545,9	6930,2	7837	8567,9	10002,3	8809,6
VA ind/PIB%	8,4	8,4	7,5	7	6,1	5,8	5,6	5,2	6,55
ABFF	965,5	1111,3	1265,2	1476,9	1691,6	1969,5	2462,1	3228,3	3811,4
Taux d'invest	25,7	27,6	26,9	23,6	24,4	25,1	28,7	32,3	43,3
Σ ABFF				3853,4					13162,9
ΣΔ PIB				1791,1					3263,7
CMC				2,15					4,03

Le taux d'investissement global durant le PSRE (2001/2004) se stabilise autour d'une moyenne de 26%. Le coefficient marginal du capital (CMC) est de l'ordre de 2.15%, meilleurs que ceux enregistrés au cours des périodes précédentes. La tendance est renversée dans le plan complémentaire (PCRC 2005/2009) où on constate une importante croissance du taux d'investissement qui atteint un niveau comparable à ceux observés sans le cycle¹. Le rythme de croissance de la PIB étant moins élevé, le coefficient marginal du capital se détériore en atteignant presque le double soit : 4,03. Cette tendance qui se répète souvent représente un trait caractéristique de la croissance. Plus le rythme d'investissement s'accélère plus le coefficient marginal se détériore, car la PIB augmente moins vite.

Au niveau de l'emploi, avec près de 1200000 salariés, la part de l'emploi du secteur industriel par rapport à la population active occupée varie 12,5% et un peu plus de 14%. La productivité apparente du travail s'améliore considérablement à partir de 2007.

Tableau 18 : emploi industriel (HH) et productivité apparente du travail

Paramètres	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Emploi industrie	861119	804152	1060785	1058835	1263591	1027817	1141000	1194000
Emploi total	6228772	6684056	7798412	8044220	8868804	8594243	9146000	9472000
Part indus %	13,82	12,03	12,41	13,16	14,25	11,96	12,48	12,61
VAind(HH10⁶DA)	314,3	350,7	388,6	420,7	455	479,8	519,5	577
Productivité du travail en DA	365000	436000	366000	397000	360000	467000	455000	483000

Source : calculs effectués à partir des statistiques de l'ONS

3.2.3 Le secteur industriel durant le plan quinquennal : 2010/2014

La part du secteur industriel hors hydrocarbures toujours aussi basse varie autour de 5,5%. Ceux sont les taux le plus bas jamais encore atteints dans les cycles économiques précédents. La croissance du secteur industriel évolue donc moins vite que la production intérieure bruts.

Les taux d'investissement continuent d'évoluer autour de 40% rappelant ceux enregistrés au cours du premier cycle économique, mais cette fois ci au profit des infrastructures économique et sociales. Cette forte croissance des investissements implique une détérioration du coût marginal du capital qui atteint en moyenne 4.6 durant le plan quinquennal dans lequel le taux de croissance de la PIB est inférieur à celui de l'accumulation. C'est une caractéristique de la croissance qui réapparaît chaque fois que le rythme des investissements s'intensifie.

Tableau 19: Valeur ajoutée industrie, PIB et investissements (2010/2016 en 10⁹ DA)

Agrégats	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
VA Industrie	616,7	663,3	729,5	771,8	837,7	904,6	975,7
La PIB	10447,3	12109,5	13561,5	14096,7	14490,2	13791,4	14387,9
VA ind/PIB %	5,9	5,5	5,4	5,5	5,8	6,6	6,8
ABBF	4350,9	4617,7	4992,4	5690,9	6446,7	7041,7	7467,3
Taux d'invest	41,6	38,1	36,8	40,4	44,5	51	51,9
Σ ABFF					26098,6		
ΣΔ PIB					5680,6		
CMC					4,6		

Source : calculs effectués à partir des statistiques de l'ONS

La part de l'emploi dans le secteur industriel varie légèrement au cours du plan quinquennal en suivant la même tendance que celle observée dans la période précédente en stabilisant autour de 12,5% en fin de cycle. En revanche la productivité du travail continue sa progression ascendante

Tableau 20 : emploi industriel (HH) et productivité apparente du travail

Paramètres	2010	2011	2012	2013	2014
Emploi industrie	1337000	1367000	nd	1407000	1290000
Emploi total	9736000	9599000	nd	10788000	10239000
Part industrie en %	13,73	12,24	-	13,04	12,6
VA industrie (HH en 10⁶DA)	616,7	663,3	-	771,8	837,7
Productivité du travail (en DA)	461000	485000	-	549000	649000

Source : rétrospectives ONS

3.2.4 Analyses des faiblesses apparentes du secteur industriel

Compte tenu des statistiques observées et des paramètres obtenus peut-on assimiler la régression du secteur industriel à une dynamique de désindustrialisation. La désindustrialisation est en général mesurée par une diminution de la contribution du secteur industriel à la PIB et par le recul de l'emploi industriel. Nous constatons effectivement une nette régression de la part relative du secteur industriel par rapport à la PIB. Ce constat a été obtenu en utilisant l'indicateur généralement employé par la plupart des publications sur le sujet. Il s'agit du ratio mettant en rapport la valeur ajoutée de l'industrie hors hydrocarbures et le PIB. Le calcul hors hydrocarbures est destiné à neutraliser l'influence de la rente pétrolière qui est quand

même incluse dans la PIB. De ce fait les résultats nous semblent biaisés par cette inclusion. Si nous éliminons ce biais nous obtenons pour les cinq dernières années, les résultats suivants :

Tableau 21: part relative du secteur industriel dans la PIB hors hydrocarbures

Agrégats	2012	2013	2014	2015	2016
VA industrie (HH)	729,5	771,8	837,7	904,6	975,7
PIB (HH)	8025,5	9128,7	9832,2	10657,4	11362,9
VA /PIB (HH en %)	9,1	8,5	8,5	8,5	8,6

Source ONS

La part du secteur industriel réajusté et rendu à sa juste dimension oscille entre 8,5 et 9,1%. Par ailleurs l'emploi dans le secteur industriel (HH) en moyenne de l'ordre de 12.5% de l'ensemble de la population active occupée a atteint un niveau appréciable malgré les pertes d'emplois et les externalisations d'activités versées dans les services occasionnées par les différentes restructurations. Par conséquent nous considérons que l'industrie n'est pas encore rentrée dans un processus de désindustrialisation, mais sa croissance a été ralentie par plusieurs facteurs. L'un des plus importants facteurs est l'ouverture (dissolution du monopôle du commerce extérieur, accord d'association avec l'UE, négociations avec l'OMC, zones de libre-échange) et la libéralisation de l'économie nationale. Une très forte concurrence s'installe sur le marché intérieur suite à un démantèlement tarifaire progressif. Cette concurrence a entraîné la fermeture de plusieurs entreprises notamment dans la branche textiles et cuirs. L'impact est ressenti au niveau de l'ensemble des entreprises non préparées à la concurrence des produits importés : baisse du chiffre d'affaires et réduction des capacités de production qui dans la plupart du temps sont inférieures à 50%. Seules les branches des mines et carrières booter par les programmes publics de construction de logements et d'infrastructures diverses ont été préservées. Leur taux d'utilisation des capacités de production avoisine les 90% au même titre que celui des hydrocarbures.

Tableau 22: évolution du taux d'utilisation des capacités de production en %

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
46,8	46	46,3	45,6	49	48,3	48,2	52,1	49,8	49,8	50,2	51,1	48,8

Source : ONS

Cette ouverture a entraîné une très forte croissance des secteurs du commerce et des transports qui ont réduit considérablement la part relative de l'industrie (HH) dans la PIB. A la fin de chaque cycle et durant les années 2015 2016 leur part relative dans la PIB a été de l'ordre de:

Tableau 23 : Evolution de la contribution à la formation de la PIB des secteurs commerce et transports

Secteurs	1985	2000	2014	2015	2016
Commerce en %	9.4	11,8	14,3	16.4	16.3
Transports et communication en %	5.5	7.4	10.7	12.3	12.6

Source : rétrospective. ONS

Leur part relative a doublé si bien qu'en 2016 ils représentent près de 30% de la PIB. Ces activités relèvent presque totalement du secteur privé qui préfère les secteurs les plus rentables, à rotation rapide du capital et à l'abri de la concurrence extérieure. Dans les activités industrielles le secteur privé domine les IAA (boissons, lait et dérivées...) et les matériaux de construction dont la demande est garantie par les programmes publics. Ce secteur bien que dynamique est compromis de la handicap de la taille de ses entreprises (97% ont – de 10 salariés). Cette ouverture a également favorisé le développement du secteur informel qui en pratiquant une concurrence déloyale pénalisent les entreprises industrielles notamment publiques.

Le désengagement de l'Etat de la sphère économique à partir de la deuxième moitié du cycle 2 isole les entreprises publiques qui avaient l'habitude d'être accompagné par l'Etat dans les activités de l'investissement. Elles se retrouvent confrontées à la rigidité d'un système financier archaïque et confrontés à la lourdeur dans la prise de décision au sein de leur propre structure. Cette décision doit être avalisée par le conseil d'administration de l'entreprise, par la SGP ou le groupe et même parfois par le conseil de l'Etat lorsqu'il s'agit d'un investissement d'ordre stratégique. Ces lourdeurs auxquelles il faut ajouter la « pénalisation de l'acte de gestion découragent les gestionnaires et bloquent les initiatives.

Conclusion et perspectives

Finalement les cycles que nous avons analysés sont bien homogènes de par leurs caractéristiques économiques et des politiques publiques menées en toute liberté ou sous la contrainte. Le comportement typiquement rentier des pouvoirs public est confirmé. Les politiques publiques sont fortement influencées par les conjonctures économiques. Les restructurations répétitives n'ont pas sauvé le secteur industriel qui a bien connu une régression malgré une croissance observée relativement lente. Ce secteur n'est pas encore dans un processus de désindustrialisation malgré ses faibles performances. Un Etat qui est en même temps puissance publiques et propriétaires d'actifs dans une économie de marché en construction soulève un problème institutionnel. Les faibles performances du secteur industriel proviennent aussi bien des conditions internes (allocation des facteurs) que de l'environnement économique et institutionnel.

Ces 3 cycles se terminent par une chute brutale et inattendue des recettes extérieures en 2014. Une nouvelle politique d'austérité et un retour au protectionnisme sont instaurés. Le débat sur les subventions est remis à l'ordre du jour. Les importations sont contingentées par des licences soit l'équivalent des autorisations globales des importations (AGI) en vigueur au cours des années 1970. Le fonds de régulation des réserves se tarit et les réserves en devises se s'érodent. En revanche la dette extérieure est faible et son service est dérisoire. Malgré la présence de cette marge de manœuvre les pouvoirs publics optent pour un financement non conventionnel pour les 5 années à venir, de peur de se lancer dans un processus d'endettement qui pourrait compromettre l'indépendance du pays vis à vis des bailleurs de fonds. Le mauvais souvenir des conséquences du PAS et des conditionnalités du FMI sont toujours présents dans les esprits. Comme à l'accoutumé après chaque crise le secteur industriel fait l'objet d'une nouvelle restructuration. Les prémices de l'entame d'un nouveau cycle économique se dessinent. Le même scénario des cycles précédents se répète.

Bibliographie

Y.Boudjenah « Algérie décomposition d'une industrie : la restructuration des entreprises publiques, 1980/2000 : l'Etat en question. L'Harmattan, Paris 2002.

A.Brahimi : « Stratégie de développement pour l'Algérie ». Economica Paris 1992.

A.Bouyacoub : « La politique industrielle : état des lieux et perspectives. Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. Book open édition.

WC.Byrd « Algérie- Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle. Confluence méditerranée n° 45. 2003

A.Bouzidi « Industrialisation et industrie en Algérie ».
« La stratégie algérienne d'industrialisation. Library. Fes. 2009

A.Chigner : « Les politiques industrielle en Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement. Université de Lyon 2, institut d'études politiques. 2009

Goumeziane : « Le mal algérien : économie politique d'une transition inachevée 1962/1994. Fayard. Paris 1994.

C.Gouzent : « mesurer la performance des entreprises en l'absence d'indicateurs objectifs : quelle validité ? Analyse de la pertinence de certains indicateurs. Université d'Angers. 2000

H.Kheldoun : « Etude de l'évolution de la performance globale des entreprises publiques industrielles en Algérie (2001/2014). The Arabic Journal of Human and social sciences. 2017

A.Koroghli : « institutions politiques et développement en Algérie. L'Hamattan Paris 1989.

SA.Mahiou et Jr Henry : « Où va l'Algérie ». Kartala- Iremam. 2001

S.Marouf : « le redéploiement industriel en Algérie entre reconquête et adaptation. Cahiers de CREAD n°90. Alger 2009.

P.Moati: « Evaluer les performances d'un secteur d'activité ». CREDOC, cahier de recherche n°148. 2000

M.Seddiki : « Investissements publics et gouvernance en Algérie : quele relation ? » Faculté des sciences économiques. Université Alger 3. 2013

Rapports Banque Mondiale divers
ONS publications diverses

